# LOIS

LOI nº 2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national (1)

NOR: DEVX1330135L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur

## Article 1"

L'article L 253-7 du code rural et de la pêche maritime est air 1º Au début du premier alinéa, est ajoutée la mention : « I. - »

2º Il est ajouté un II ainsi rédigé:

8 février 2014

« II. - II est interdit aux personnes publiques mentionnées à l'arti personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser les produits ph alinéa de l'article L. 253-1 du présent code, à l'exception de ceux l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessit domaine public ou privé. Cette interdiction ne s'applique pas ai destruction et à la prévention de la propagation des organismes n application de l'article L. 251-8. »

### Article 2

1. - Le même article L. 253-7 est complété par des III et IV a « III. - La mise sur le marché, la délivrance, l'utilisation et la de alinéa de l'article L. 253-1 pour un usage non professionnel sont i au IV du présent article. Cette interdiction ne s'applique pas at destruction et à la prévention de la propagation des organismes n application de l'article L. 251-8.

« IV. - Les II et III ne s'appliquent pas aux produits de bio l'autorité administrative, aux produits qualifiés à faible risque cont du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 conce phytopharmaceutiques et abrogeant les directives 79/117/CEE et 91 l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique. »

II. - Au premier alinéa de l'article L. 253-9 du même code, aprè mots: « et non professionnel ».

III. - Après le 1º de l'article L 253-15 du même code, il est

« le bis Le fait de détenir en vue de la vente, d'offrir en vue de à titre gratuit ou onéreux, ainsi que le fait de vendre, de distribuc proprement dites d'un produit interdit dans les conditions posées

Avant le 31 décembre 2014, le Gouvernement dépose sur le développement de l'utilisation des produits de bio-contrôle et à fa sur les leviers qui y concourent ainsi que sur les recherches menéc. ...

freins juridiques et économiques au développement de ces produits et plus largement à celui de la lutte intégrée telle que définie à l'article 3 de la directive 2009/128/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 instaurant un cadre d'action communautaire pour parvenir à une utilisation des pesticides compatible avec le développement durable.

#### Article 4

 L'article 1<sup>st</sup> entre en vigueur à compter du 1<sup>st</sup> janvier 2020. II. – L'article 2 entre en vigueur à compter du 1<sup>st</sup> janvier 2022.

La présente loi sera exécutée comme loi de l'Etat.

Fait à Paris, le 6 février 2014.

Par le Président de la République Le Premier ministre, JEAN-MARC AYRAULT

Le ministre de l'écologie,

Since 1st January 2017, pesticide use in parks and other public areas is banned, except in emergency situations in order to control the invasion of harmful species. Pesticide use on railway lines, in airports and on roads are not covered by the ban. Moreover, two future laws will further ban pesticide:

Texte 1 sur 113

As of 1st January 2019, prohibition of the placing and the holding of plant protection products for non-professional use As of 1st September 2018, prohibition of the use neonicotinoids based-products

Moreover, Joël Labbé, Senator of Morbihan and **Vice-President of the Commission of Economic** Affairs in France, has launched an EU proposal for banning pesticides use outside agriculture.

FRANÇOIS HOLLANDE

La ministre des affaires sociales et de la santé. MARISOL TOURAINE

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt. STÉPHANE LE FOLL

sion du développement durable, nº 124 (2013-2014);

32, 2013-2014).

nission du développement durable, nº 1708 ;